

Cher (e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra le :

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 30 juin à 20h30

qui se tiendra en Mairie - Salle du Conseil Municipal

La séance sera retransmise en direct via un lien disponible sur Facebook ou
www.mairie-ballainvilliers.fr

ORDRE DU JOUR

- I. Appel nominal
- II. Désignation du secrétaire de séance
- III. Approbation du procès-verbal du 19 mai 2022
- IV. Décisions du maire prise sur délégation du conseil municipal en application de l'article I-2122.22 du CGCT et de la délibération du 11 juin 2020
- V. Communications
 - Retrait de délégation d'un élu
 - Elections : tenue des bureaux de vote
 - Loi du 7 octobre 2021 sur la publicité des actes
- VI. Points soumis à délibérations
 - *Ressources Humaines*
 - 1- Mise à jour du tableau des effectifs
 - *Famille*
 - 2- Tarifs liés au règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires – Frais de pénalités

- *Urbanisme*

- 3- Convention du domaine public – terrasse du BHV (bar de l'hôtel de ville)
- 4- Emplacement réservé n°7 : acquisition de la parcelle AD 99 de 212 m²
- 5- Instauration d'un droit de préemption urbain renforcé sur les secteurs des Daunettes et sud RN20

- *Finances*

- 6- Approbation de l'adhésion de la ville au capital de la Société Publique Locale (SPL) Nord Essonne
- 7- Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) en date du 22 juin 2022

- *Social*

- 8- Approbation de la Charte « Commune – Handicap »

VI. Informations

Points soumis au Conseil Communautaire de la CPS du 18 mai et du 29 juin 2022.

VII. Questions diverses

Je vous remercie de votre présence, et vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, mes salutations distinguées.



**Le Maire,
Stéphanie Gueu Viguier**

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Stéphanie Gueu Viguier", is written over a white rectangular background.

Les projets de délibération ainsi que la note de synthèse correspondante à chacun des points sont joints à la présente convocation. Tous les documents annexes (rapports, conventions, contrats...) afférents aux différents points de l'ordre du jour sont également consultables en Mairie sur simple demande.